



Histoires de Droits de l'Homme

par des réalisateurs, des artistes et des écrivains

- MARINA ABRAMOVIC
- HANY ABU-ASSAD
- CHIMAMANDA NGOZI ADICHIE
- ARMAGAN BALLANTYNE
- SERGEI BODROV
- ASSIA DJEBAR
- NURUDDIN FARAH
- DOMINIQUE GONZALEZ-FOERSTER
& ANGE LECCIA
- KHALED HOSSEINI
- RUNA ISLAM
- ELFRIEDE JELINEK
- FRANCESCO JODICE
- ETGAR KERET
& SHIRA GEFFEN
- ZHANG-KE JIA
- NAGUIB MAHFOUZ
- GABRIEL GARCIA MARQUEZ
- CHARLES DE MEAUX
- TONI MORRISON
- MURALI NAIR
- IDRISSA OUEDRAOGO
- RUTH OZEKI
- PIPILOTTI RIST
- DANIELA THOMAS
- SAMAN SALOUR
- JOSÉ SARAMAGO
- SARKIS
- ROBERTO SAVIANO
- BRAM SCHOUW
- TERESA SERRANO
- ABDERRAHMANE SISSAKO
- PABLO TRAPERO
- APICHA TPONG WEERASETHAKUL
- MO YAN
- JASMILA ZBANIC

Concept et commissariat :
Adelina von Fürstenberg

À l'initiative de :



Nations unies



Haut commissariat aux Droits de l'Homme

Un projet de :

ART
forThe
World

Histoires de Droits de l'Homme

par des réalisateurs, des artistes et des écrivains

SOMMAIRE

Les partenaires	p. 3
Communiqué de presse	p. 4
La genèse d'un projet artistique mondial	p. 5
Un film en six thèmes et 22 courts-métrages	p. 6
1 / Culture	p. 7
2 / Développement	p. 8
3 / Dignité et justice	p. 9
4 / Environnement	p. 10
5 / Genre	p. 11
6 / Participation	p. 12
Calendrier des projections	p. 13
Histoires de droits de l'homme, le livre	p. 14
Historique : la Déclaration universelle des Droits de l'Homme	p. 16
Les Droits de l'Homme aujourd'hui	p. 17
ART for The World	p. 18
Partenaires	p. 19

CONTACTS

Faits&Gestes : Sébastien Bizet / Laurent Delarue
31, rue du Faubourg Poissonnière – 75009 Paris
sebastien.bizet@faitsetgestes.com
00 33 (0)1 53 34 65 84
00 33 (0)6 07 55 54 81

ART for The World / Giovanni Sgrignuoli
info@artfortheworld.net / press@artfortheworld.net
www.artfortheworld.net

Histoires de Droits de l'Homme

par des réalisateurs, des artistes et des écrivains

PARTENAIRES

À l'occasion de :



À l'initiative de :



Nations unies



Nations Unies
Droits de l'homme

Haut commissariat
aux Droits de l'Homme

Avec le soutien de :



Union européenne

Avec l'appui de :



En collaboration avec :



Un projet de :



Nos remerciements à :



22 films pour le 60^e anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme

À l'occasion du 60^e anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, **22 réalisateurs et artistes** mondialement connus ont uni leurs forces et réalisé **vingt-deux courts-métrages** d'une durée d'environ trois minutes inspirés par les six thèmes de la Déclaration : **culture, développement, dignité et justice, environnement, genre et participation**. À l'initiative du Haut Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme, ce projet a été conçu et produit par ART *for The World*, une ONG vouée à l'art et à la culture contemporains, basée à Genève et Milan.

Histoires de Droits de l'Homme est unique car il rassemble pour la première fois des artistes et réalisateurs pour un même projet cinématographique. Les participants ont été sélectionnés pour leurs fortes qualités artistiques et le grand intérêt qu'ils portent à la promotion des Droits de l'Homme : Marina Abramovic (Serbie/Pays-Bas), Hany Abu-Assad (Palestine), Armagan Ballantyne (Nouvelle-Zélande), Sergei Bodrov (Russie), Charles de Meaux (France), Dominique Gonzalez-Foerster & Ange Leccia (France), Runa Islam (Royaume Uni/Bangladesh), Francesco Jodice (Italie), Etgar Keret et Shira Geffen (Israël), Zhang-Ke Jia (Chine), Murali Nair (Inde), Idrissa Ouedraogo (Burkina Faso), Pipilotti Rist (Suisse), Daniela Thomas (Brésil), Saman Salour (Iran), Sarkis (France), Bram Schouw (Pays-Bas), Teresa Serrano (Mexique), Abderrahmane Sissako (Mauritanie), Pablo Trapero (Argentine), Apichatpong Weerasethakul (Thaïlande) et Jasmila Zbanic (Bosnie).

Ces films ont été tournés dans plus de 20 pays à travers le monde et dans des langues différentes. Ils sont visibles en tant que courts-métrages individuels et ils sont également présentés tous ensemble dans un **long-métrage de 80 minutes**, sous-titré dans les **six langues officielles des Nations Unies** (arabe, chinois, anglais, français, russe, espagnol).

Ce long-métrage sera accompagné d'un **livre** (Editions Electa), rassemblant des textes inspirés des six thèmes de la Déclaration par **12 auteurs**, dont **5 Prix Nobel** : Gabriel Garcia Marquez, Khaled Hosseini, Roberto Saviano, Naguib Mahfouz, Elfriede Jelinek, Ruth Ozeki, José Saramago, Chimamanda Ngozi Adichie, Assia Djebar, Nuruddin Farah, Toni Morrison et Mo Yan – et des entretiens avec les réalisateurs et artistes, des images extraites des courts-métrages et des photographies des coulisses.

AVANT PREMIÈRE EUROPÉENNE LE 10 DÉCEMBRE À PARIS

Le long-métrage sera projeté à l'occasion d'une soirée exceptionnelle en présence de **M. Bernard Kouchner**, Ministre des Affaires étrangères et européennes et de **Mme Rama Yade**, Secrétaire d'État chargée des Affaires étrangères et des Droits de l'Homme, le mercredi 10 décembre au Théâtre national de Chaillot.

- 19h45 Inauguration officielle de « Sourires, Résistances, Espérances » d'Agnès Winter en présence de Stéphane Hessel.
- 20h15 Dévoilement de la plaque commémorative du 60^e anniversaire de la Convention pour la Prévention et la Répression du Crime de Génocide, en présence de son Excellence, l'Ambassadeur de Pologne en France.
- **20h30 Projection du film *Histoires de Droits de l'Homme* d'ART *for The World* en présence des réalisateurs et des artistes.**

Dès 2009, les films seront projetés dans le monde entier, plus particulièrement dans les festivals de films, les cinémas, les écoles, les musées et les institutions culturelles. Ils seront également diffusés sur les principales chaînes de télévision.



© Francesco Jodice : A Water Tale Kazakhstan

LA GÉNÈSE D'UN PROJET ARTISTIQUE MONDIAL

Le projet *Histoires de Droits de l'Homme*, dialogue d'images et de textes inspirés par la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, est né d'une initiative du Haut Commissaire des Droits de l'Homme. Sa production a été confiée à l'organisation non gouvernementale ART for The World, qui en est aussi le commissaire.



© Abderrahmane Sissako : NDimagou (Dignité)

LE FILM

Histoires de Droits de l'Homme est devenu réalité grâce à ART for The World, à la créativité de nombreux réalisateurs et artistes, et le soutien financier de la Commission européenne, du Ministère français des Affaires européennes et étrangères (DGCID), du Service social du commerce du Brésil (SESC) et du Centre national du Cinéma (CNC).

Les 22 réalisateurs participants ont été choisis pour leur talent (Zhang-Ke Jia a obtenu le Lion d'or au Festival du film de Venise, Jasmila Zbanic l'Ours d'or à Berlin, Hany Abu-Assad un Golden Globe...) mais aussi pour leur engagement social et la relation forte qu'ils entretiennent avec les Droits de l'Homme. Toutes ces origines et sensibilités rassemblées autour de ce même projet créent une vision polyphonique de ce que représente la Déclaration universelle des Droits de l'Homme (DUDH) au niveau international.

LE LIVRE

Pour donner un retentissement plus fort encore à ce film unique en son genre, ART for The World a collaboré avec la maison d'édition ELECTA pour accompagner la présentation du film par la publication d'un livre multilingue bénéficiant de la contribution d'écrivains de renommée internationale dont 5 prix Nobel comme Elfriede Jelinek, Naguib Mahfouz ou encore Toni Morrison pour guider le public dans la compréhension de l'universalité de la Déclaration.

LES AFFICHES

Enfin, ART for The World et la Nouvelle Académie des Beaux-Arts (NABA) de Milan ont lancé un concours d'affiches Shake your rights, à laquelle des étudiants du monde entier ont participé et créé des projets qui seront exposés dans le monde entier. Les 6 affiches lauréates – une pour chacun des 6 thèmes – seront distribuées partout dans le monde et disponibles sous format électronique pour être téléchargées et imprimées.

En abordant les idéaux inscrits dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme – Culture, développement, dignité et justice, environnement, genre, participation – ce projet n'a pas été réalisé comme une campagne de publicité, mais comme l'expression par un langage artistique, du message de l'Humanité, de la Liberté et de l'Amitié inscrits dans la Déclaration universelle.



© Marina Abramovic : Dangerous Games



© Sergei Bodrov : The Voice

UN FILM EN 6 THÈMES ET 22 COURTS-MÉTRAGES

Vingt-deux films courts et autant de réalisateurs internationaux inspirés par la Déclaration universelle des Droits de l'Homme et les six thèmes : Culture, Développement, Dignité et Justice, Environnement, Genre, Participation. Le projet d'ART for The World est unique.

Michael Galasso : Musicien de formation classique, Michael Galasso est né en 1949 en Louisiane. Ce virtuose du violon expérimente depuis trente ans une synthèse mélodique et rythmique où ses affinités avec la musique baroque se mêlent à son héritage américain, et aux traditions iraniennes et d'Asie centrale. Collaborateur de Bob Wilson depuis 1972, il a plus récemment composé la musique pour *Lady from the Sea* de Ibsen (1998), *Le Songe de Strindberg* (1998), *Les Trois Sœurs* de Tchekhov (2001) et *Le Cabinet du Docteur Caligari* (2002), créations théâtrales de Bob Wilson dans différentes capitales européennes. Auteur de la musique originale du film *In the Mood for Love* (2000) de Wong Kar-wai, après avoir collaboré à *Chungking Express* (1995), il a signé la B.O. de films iraniens, turcs, européens et américains. Il a créé en 2000 la première installation musicale réalisée au musée Guggenheim de New York, pour la rétrospective Giorgio Armani conçue par Bob Wilson.

LES COURTS-MÉTRAGES :

Les courts-métrages sont sous-titrés dans les 6 langues officielles des Nations Unies : anglais, français, espagnol, arabe, russe et chinois.

- ▶ **Dangerous Games** Marina Abramovic (Serbie/Pays-Bas)
- ▶ **A Boy, a Wall and a Donkey** Hany Abu-Assad (Palestine)
- ▶ **Lili & Ra** Armagan Ballantyne (Nouvelle-Zélande)
- ▶ **The Voice** Sergei Bodrov (Russie)
- ▶ **Garish Sun** Charles de Meaux (France)
- ▶ **Des films à faire** Dominique Gonzalez-Foerster & Ange Leccia (France)
- ▶ **Trust** Runa Islam (Royaume Uni/Bangladesh)
- ▶ **A Water Tale** Francesco Jodice (Italie)
- ▶ **What About Me** Etgar Keret et Shira Geffen (Israël)
- ▶ **Black Breakfast** Zhang-Ke Jia (Chine)
- ▶ **The Crossing** Murali Nair (Inde)
- ▶ **La Mangue** Idrissa Ouedraogo (Burkina Faso)
- ▶ **I Drink Your Bath Water** Pipilotti Rist (Suisse)
- ▶ **Voyage** Daniela Thomas (Brésil)
- ▶ **The Final Match** Saman Salour (Iran)
- ▶ **La Victoire sur les sachets** Sarkis (France)
- ▶ **Impasse** Bram Schouw (Pays-Bas)
- ▶ **Glass Ceiling** Teresa Serrano (Mexique)
- ▶ **N'Dimagou – La Dignité** Abderrahmane Sissako (Mauritanie)
- ▶ **Sobras** Pablo Trapero (Argentine)
- ▶ **Mobile Men** Apichatpong Weerasethakul (Thaïlande)
- ▶ **Participation** Jasmila Zbanic (Bosnie)

CULTURE

Le concept des Droits de l'Homme est intimement lié à la certitude que la culture est un élément précieux et central de notre identité. La façon dont nous naissons, vivons et mourons dépend de la culture à laquelle nous appartenons et c'est pourquoi dérober notre patrimoine culturel équivaut à nier notre identité.

Parallèlement, nous pouvons tous bénéficier de nos contacts avec d'autres cultures et leur offrir notre expérience en retour.

La Déclaration universelle des Droits de l'Homme affirme que « Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté »; ceci implique que nul n'a le droit de dominer, de diriger ou de supprimer une culture, ni celui d'imposer sa propre culture à autrui.



© Dominique Gonzalez-Foerster & Ange Leccia : Des films à faire

BIOGRAPHIE DES RÉALISATEURS ET DES ARTISTES :

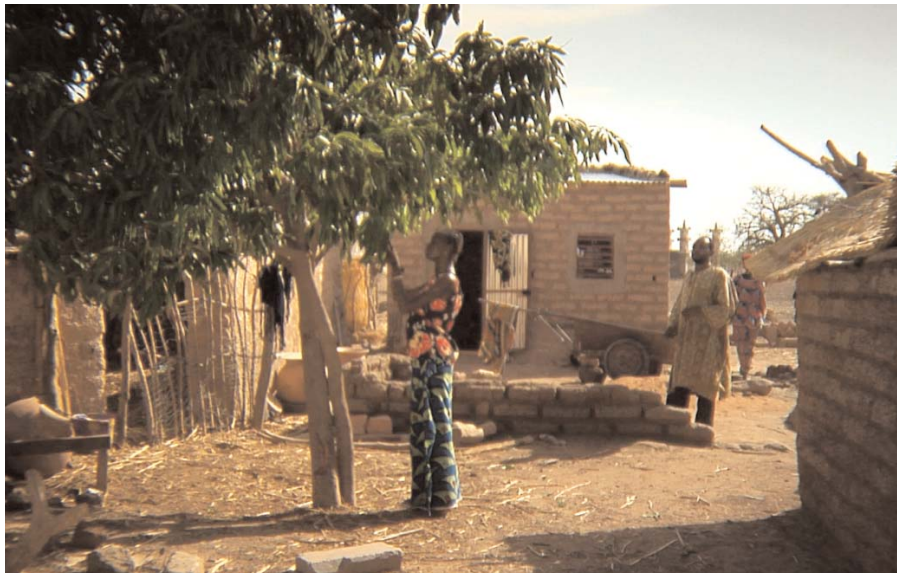
► **Marina Abramovic** est une artiste née à Belgrade en 1946 qui étudie et pousse les frontières du potentiel physique et mental à travers ses performances. Faisant partie du courant artistique de l'Art corporel, elle s'est lacérée, flagellée, a congelé son corps sur des blocs de glace, pris des produits psychoactifs et de contrôle musculaire qui lui ont causé des pertes de connaissance. Son travail est présent dans plusieurs collections publiques majeures du monde entier.

► **Dominique Gonzalez-Foerster & Ange Leccia**
Née en 1965, son talent s'affirme à travers des supports extrêmement variés : projections, photographies et installations. Ses courts-métrages et installations recréent des moments précis où les individus croisent les lieux, soulignant ainsi les nuances individuelles des contextes culturels et sociaux. Paysages et parcs n'échappent pas à sa vision artistique dans ses séries *Cosmodrome*, et *A Plan for Escape* récompensée en 2002 par le prix Marcel Duchamp. En 2007, la Ville de Paris la met à l'honneur à travers *Expodrome*, rétrospective de son parcours artistique. Ange Leccia né en 1952 est spécialisé dans les projections d'immenses vidéos qui racontent des drames personnels et publics. Son travail a été exposé en France et aux États-Unis (Atlanta, Huston, Milwaukee). Ils ont collaboré pour le court-métrage *Île de Beauté* en 1993.

► **Daniela Thomas** réalise, produit, écrit, monte et a même été chef décoratrice pour le compte de séries télévisées dans son pays. Au rang de ses succès, on peut citer des films tels que : *Le Premier Jour*, *Terre lointaine*, ou encore *Avril brisé*. Trois œuvres, qui témoignent du regard singulier et désabusé qu'elle porte sur son pays, ses contemporains, mais aussi sur les rapports humains. Le segment qu'elle réalise pour le film chorale *Paris je t'aime*, en est l'illustration parfaite et condensée. Elle écrit et réalise la plupart de ses longs-métrages en collaboration avec son compatriote Walter Salles. Ils présentent même leur 8ème travail en commun, *Linha de Passe* en sélection officielle à Cannes.

► **Apichatpong Weerasethakul** réalise sa première fiction en 2002 avec *Blissfully yours*. Présenté au Festival de Cannes, il obtient le Prix du Meilleur film dans la section un certain regard. En 2004 *Tropical malady*, centré sur la relation homosexuelle d'un soldat et son amant, est présenté en sélection officielle au Festival de Cannes : le film se voit décerné le Grand Prix du Jury. En 2006, il revient au documentaire sous forme d'autoportrait avec *Syndromes and a Century*, centré sur ses souvenirs d'enfance auprès de ses parents médecins de campagne.

DÉVELOPPEMENT



© Idrissa Ouédraogo : La Mangue

La pauvreté est l'un des obstacles majeurs à la pleine réalisation des capacités des êtres humains et des sociétés. La Déclaration universelle des droits de l'homme offre une vision du monde dans laquelle chaque individu – où qu'il soit et quel qu'il soit – a les mêmes chances de progresser et de s'épanouir en toute liberté et égalité et en s'accomplissant pleinement. Notre responsabilité vis-à-vis des autres personnes et des autres nations, au travers d'actions individuelles ou collectives, y est également mise en évidence, de même que la création d'un ordre social et international qui permette la pleine jouissance des droits humains – civils, culturels, économiques, politiques et sociaux. Ainsi, en l'an 2000, les dirigeants de la planète ont pris l'engagement de faire du « droit au développement une réalité » et d'atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement d'ici à 2015, pour améliorer les conditions de vie des personnes touchées par la pauvreté. Cet accord mondial reconnaît que les individus et les sociétés ne peuvent se développer pleinement qu'à travers des efforts concertés, que ce soit au niveau national ou au niveau international.

BIOGRAPHIE DES RÉALISATEURS ET DES ARTISTES :

► **Sergei Bodrov** est né le 28 juin 1948 à Khabarovsk (Russie). Il intègre L'Institut fédéral d'État du Cinéma en 1971 et y apprend le métier de scénariste. Il devient alors correspondant spécial, tout en écrivant beaucoup de scénarios. Ayant débuté comme metteur en scène en 1984, il voit le début de sa renommée avec son film *Le Prisonnier du Caucase* en 1996, récompensé du prix Nika en 1999 et nommé aux Oscars et Golden Globe (meilleur film étranger).

► **Murali Nair** est né à Kerala (Inde) en 1966 et vit à Hyderabad. Il commence à travailler au cinéma à Bombay. En 1993 il réalise son premier court-métrage *Tragedy of an Indian Farmer* et obtient la Camera d'Or en 1999

grâce à son premier long-métrage *Le Trône de la Mort*. En 2001 il réalise *A Dog's Day*. Son film *Arimpara* est sélectionné dans la catégorie Un Certain Regard du Festival de Cannes 2003.

► **Idrissa Ouédraogo** réalise son premier long-métrage *Yam daabo (le choix)* en 1986. En 1988, sort *Yaaba* qui obtiendra le Prix de la Critique au Festival de Cannes en 1989 et le prix du public au FESPACO la même année. En 1990, il réalise *Tilaï* qui obtiendra le Grand Prix du Jury au Festival de Cannes 1990 et *L'Étalon de Yennenga* (Grand prix du FESPACO) en 1991. En 1991, il met en scène *La tragédie du roi Christophe* d'Aimé Césaire à la Comédie-Française et a participé au film de réflexion collective *11'09"01 – September 11* en 2002.

DIGNITÉ & JUSTICE

Dignité et justice pour chaque être humain : voilà la promesse contenue dans la Déclaration universelle des Droits de l'homme. Le concept de dignité est au cœur même des Droits de l'Homme. Il est mentionné dans la première phrase du préambule de la Déclaration et apparaît à nouveau dans l'article premier. Cependant, de tous les droits de chaque être humain, la dignité est probablement le plus difficile à formuler et à concrétiser. En simplifiant, on peut dire que nous devons nous traiter les uns les autres avec respect, tolérance et compréhension. Les gouvernements doivent faire de même, dans la loi comme dans la pratique, à l'égard de tous ceux qui forment leurs communautés, leurs sociétés et leur nation. Le concept de justice et d'égalité pour chaque être humain devant la loi est inscrit en filigrane de toute la Déclaration. Les valeurs fondamentales de non-discrimination et d'égalité de la Déclaration sont en fait identiques à l'engagement pour une justice universelle, et à la reconnaissance de la dignité humaine qui lui est associée...



© Shira Geffen & Etgar Keret : What About Me?

BIOGRAPHIE DES RÉALISATEURS ET DES ARTISTES :

► **Shira Geffen & Etgar Keret** Par ses mises en scène et ses écrits, Shira Geffen avait déjà trouvé sa place dans la culture israélienne contemporaine. Indépendante et créative, elle était connue pour ses livres pour enfants et son activité théâtrale de qualité. La consécration internationale vient en 2007 avec le film *Les Méduses* qu'elle coréalise aux côtés de son époux le romancier Etgar Keret et dont elle conçoit le script. *Les Méduses* reçoit le prix de la Société des auteurs compositeurs dramatiques et, surtout, la Caméra d'or au Festival de Cannes.

► **Runa Islam** Elle mène une réflexion sur l'image et sa structure narrative à travers une œuvre recherchée et mélancolique qui se situe dans une pratique cinématographique rigoureuse. Son installation *Tuin*, 1998, est basée sur une scène du film *Martha* de Fassbinder. Elle rend hommage à Michelangelo Antonioni avec *Dead Time*, 2000. *Be the first to see what you see as you see it*, 2004 est présentée à la 51^e Biennale de Venise.

► **Bram Schouw** est né en 1979 à La Hague. Son court-métrage, *Marriage*, a été le film d'ouverture du cinéma Curta de Rio de Janeiro. Il a été aussi projeté dans d'autres festivals internationaux. En 2007 il a mis en scène la pièce *Backspace* pour le festival Cinéma et *Justice*, organisé par l'Ambassade française. L'un de

ses premiers projets la publicité internationale pour *Dance 4 Life* commercial, a obtenu le trophée prestigieux de meilleure publicité sur le VIH/sida de la part de la Commission européenne.

► **Abderrahmane Sissako**, après une enfance en Mauritanie, est formé à l'Institut fédéral d'Etat du Cinéma à Moscou. C'est là qu'il tourne ses premiers courts-métrages dont *Octobre*, présenté en 1993 dans la section "Un certain regard" du Festival de Cannes. Réalisateur de *La Vie sur terre* (1998), il retourne sur la Croisette en 2002 pour *En attendant le bonheur*, lauréat du Prix de la critique internationale. Les relations Nord / Sud sont une nouvelle fois abordées en 2006 dans *Bamako*, fable humaniste projetée à Cannes en Sélection Officielle Hors Compétition.

► **Pablo Trapero** En 1999, son premier long-métrage, *Monde Grua*, décrit, dans un style proche du documentaire le quotidien difficile de la classe ouvrière argentine. En 2002, Pablo Trapero met en scène le polar *El Bonaerense*, sélectionné à Cannes dans la section Un certain Regard. Incarnant aux côtés de Diego Lerman ou Lucrecia Martel la Nouvelle vague du cinéma argentin, il présente à Venise son troisième long-métrage, le road-movie *Voyage en famille* (2004), avant de partir en Patagonie tourner *Nacido y criado*, portrait d'un homme rongé par la culpabilité.

ENVIRONNEMENT



© Jia Zhang-Ke : Black Breakfast

L'environnement n'est jamais mentionné spécifiquement dans la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. Cependant, si vous jetez des déchets toxiques là où vit une communauté, ou si vous exploitez ses ressources naturelles de manière exagérée sans consultation ni compensation, vous bafouez ses droits. Depuis soixante ans, notre prise de conscience relative à la dégradation de l'environnement s'est accrue, de même que la certitude que les changements dans notre écosystème peuvent avoir un impact important sur notre capacité à profiter pleinement de nos droits humains. Il est devenu particulièrement évident que les actions des nations, des communautés, des entreprises et des individus peuvent dans ce secteur affecter profondément les droits d'autrui ; en effet, porter atteinte à l'environnement peut nuire au droit des peuples, et à une vie sûre et saine, que ce soit tout près de nous ou plus loin.

BIOGRAPHIE DES RÉALISATEURS ET DES ARTISTES :

- ▶ **Jia Zhang-Ke**, étudiant en peinture à l'École des beaux-arts de Taiyuan, publie un premier roman en 1991. Il entre ensuite à l'Université de cinéma de Pékin, où il fonde un « groupe du film expérimental », considéré comme la première structure de production indépendante en Chine. Issu de la sixième génération de cinéastes chinois dite « underground », il a reçu de nombreux prix dans les festivals de films internationaux. En 2006, Zhangke obtient le Lion d'or à la 63e Mostra de Venise avec *Still Life*. En 2008 il présente au Festival de Cannes son nouveau film *24 City*.
- ▶ **Pipilotti Rist** est née en 1962. Productrice, réalisatrice et souvent protagoniste de ses vidéos, elle se situe radicalement après Nam June Paik et Andy Warhol mais toujours dans leur sillage. Elle s'attache également à développer des problématiques actuelles comme celles de la différence des sexes, du corps érogène, de l'identité féminine. Son travail a été présenté dans de nombreuses expositions. Sa dernière installation audiovisuelle *Homo Sapiens Sapiens* est actuellement présentée dans la chapelle San Stae à l'occasion de la participation suisse à la 51^e Biennale de Venise.
- ▶ **Francesco Jodice** débute sa carrière artistique en 1995. En 2000, il est l'un des cofondateurs de « Multiplicity », un network international d'artistes et d'architectes. Jodice poursuit également des travaux personnels comme *The secret Traces*, une recherche basée sur la filature photographique de personnes inconnues dans différentes villes du globe ou 100 stories, 100 courtes animations photographiques de personnes ignorant qu'on les épie alors qu'elles accomplissent des gestes sans signification. En 2003, il réalise un court-métrage, *The gift*, avec son frère Sebastiano Jodice.
- ▶ **Sarkis** est né à Istanbul (Turquie) en 1938 puis émigre en France en 1962. Ses œuvres lui valent en 1967 le prix de Peinture de la Biennale de Paris. L'œuvre de Sarkis est reconnue et exposée dans le monde entier, aux États-Unis, en Allemagne, au Canada, en Australie, en Chine, au Japon, au Mexique ou encore au Brésil... En 2007 à l'occasion de l'Année de l'Arménie en France, le musée du Louvre à Paris invite Sarkis. Son projet, sous forme d'installation, est une réflexion sur l'espace et le temps.



© Saman Salour : *The Final Match*

GENRE

Lors de notre conception, nous sommes tous égaux : cependant, à la naissance, nous sommes immédiatement traités de façon différente selon que nous soyons une fille ou un garçon. La Déclaration universelle des Droits de l'Homme reconnaît que les hommes et les femmes ne sont pas identiques mais elle insiste sur leur droit à être égaux devant la loi et à être traités sans discrimination aucune. La question du genre et de l'égalité ne touche pas seulement « les droits de la femme », elle concerne aussi l'égalité des droits, des responsabilités et des chances entre femmes et hommes, entre filles et garçons; cette question devrait interpeller vivement autant les hommes que les femmes. Cependant, 60 ans après la Déclaration universelle, il est évident que ce sont les droits des femmes qui demeurent les plus bafoués à travers le monde, qu'il s'agisse de l'infanticide des bébés de sexe féminin, de l'esclavage sexuel et du viol comme arme de guerre, ou de la discrimination à l'éducation, à l'embauche et à l'accès aux soins de santé. Le droit d'être libre de toute discrimination basée sur le sexe est plus particulièrement incorporé dans l'Article 2 de la Déclaration ; toutefois, même une lecture rapide des trente articles suffit à nous rappeler que dans la plus grande partie du monde, beaucoup reste à faire pour que les promesses contenues dans la Déclaration s'accomplissent pour toutes les femmes.

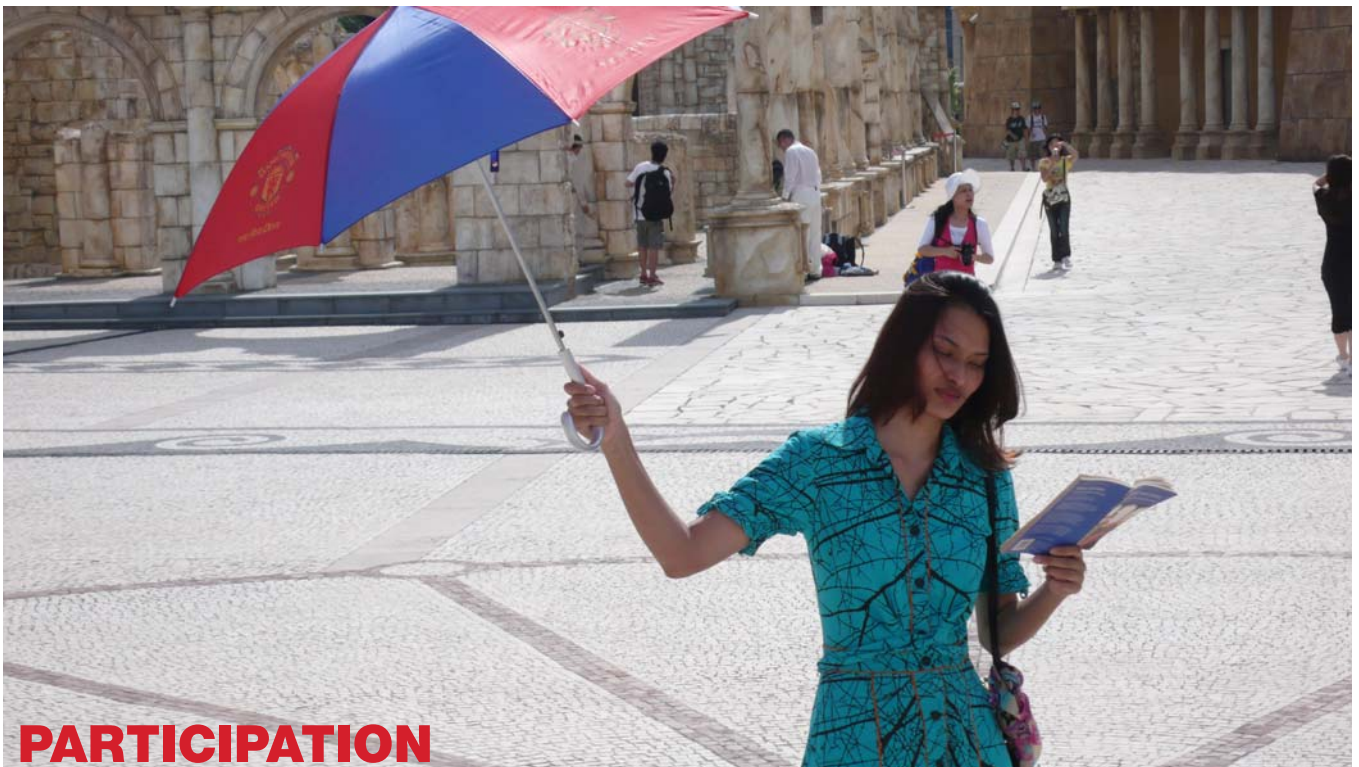
BIOGRAPHIE DES RÉALISATEURS ET DES ARTISTES :

► **Armagan Ballantyne** né à Wellington en 1972, vit à Titirangi. Elle a étudié la réalisation au FAMU de Prague et effectué un Master de réalisation au AFTRS de Sydney. Ses courts-métrage ont été présentés dans divers festivals internationaux dont Venise, New York, Telluride et Londres. En 2006 Armagan a participé au laboratoire des réalisateurs de Sundance pour travailler sur son premier long-métrage *The Strength of Water*, qui est actuellement en post production.

► **Saman Salour** est né en 1976. Il est diplômé de l'école du Cinéma de Soureh à Téhéran. Il commence sa carrière de réalisateur à l'Institut du Jeune Cinéma Iranien. Il a été premier assistant sur trois longs-métrages et a réalisé des courts-métrages ainsi que des documentaires pour la télévision. Saman Salour a obtenu plusieurs prix dans les festivals internationaux avec ses deux précédents

longs-métrages. En 2008, son film *Taraneh Tanhaiye Tehran* est sélectionné à la quinzaine des réalisateurs.

► **Teresa Serrano** est née en 1936 à Mexico D.F., elle vit à New-York et à Mexico. A travers ses vidéos, ses installations et ses sculptures, elle remet en scène et déconstruit le genre, la classe, la race et les stéréotypes. *A Room of Her Own* par exemple est une vidéo en noir et blanc, sur l'obsession.



PARTICIPATION

© Charles de Meaux : Garish Sun

Où que nous vivions et dans quelque société que ce soit, l'un de nos droits fondamentaux est de participer à la vie communautaire. Sans cette participation, nous ne pouvons jouir de la majorité des droits et des libertés que la Déclaration universelle des Droits de l'Homme veut garantir. Notre participation devrait être active, libre et éloquente. Nos opinions sur la façon d'améliorer nos vies et celles de nos communautés doivent être entendues et suivies de réponses. Nous avons notre mot à dire sur les décisions qui nous concernent, tant sur le plan local que national. L'article 21 indique clairement que toute personne a le droit de prendre part à des élections et de participer aux affaires du gouvernement. Ainsi, la participation, c'est essentiellement prendre en compte les voix des exclus, plus particulièrement s'ils sont marginalisés ou victimes de discrimination à cause de leur handicap, de leur race, de leur religion, de leur sexe, de leurs origines, de leur âge ou pour toute autre raison. Nous devons pouvoir influencer notre propre destinée et être associés à toutes les décisions qui se rapportent à nous.

BIOGRAPHIE DES RÉALISATEURS ET DES ARTISTES :

► **Hany Abu-Assad** né le 11 octobre 1961 est un réalisateur néerlandais-palestinien. Il a émigré aux Pays-Bas en 1980. Avec son aîné Elia Suleiman, il fait partie des réalisateurs contemporains importants de la Palestine. Son film le plus connu et le plus controversé est *Paradise Now*. Il dirigea son premier film en 1998, *Het 14de kippetje (Le Quatorzième Poussin)*, à partir d'un script de l'écrivain Arnon Grünberg. Il réalisa ensuite les courts-métrages *Nazareth 2000 (2000)* et *Le mariage de Rana (2002)*.

► **Charles de Meaux**, né à Istanbul (Turquie) en 1969, vit à Paris et Bangkok. Cofondateur de la société de production Anna Sanders Films, Charles de Meaux réalise son premier film, *Le Pont du trieur*, en 2000. Trois ans plus tard, il

part en Asie centrale tourner *Shimkent Hotel* avec Melvil Poupaud, Romain Duris et Caroline Ducey.

► **Jasmila Zbanic**, née à Sarajevo en 1974, est diplômée de l'Académie des Arts dramatiques de sa ville natale (théâtre et réalisation), elle a été marionnettiste au théâtre du Bread and Puppet dans le Vermont et clown pour un atelier de Lee De Long. Elle a commencé à réaliser des films en 1997 en créant l'association d'artistes « Deblokada » grâce à laquelle elle a produit, écrit et dirigé de nombreux documentaires, des vidéos et des courts-métrages. Son travail a été diffusé dans des festivals et des expositions dans le monde entier.

Histoires de Droits de l'Homme

par des réalisateurs, des artistes et des écrivains

CALENDRIER DES PROJECTIONS

SÉLECTION DE COURTS-MÉTRAGES D'HISTOIRES DE DROITS DE L'HOMME

11-13 septembre, Cracovie : Forum du film du Conseil de l'Europe

7-8 octobre, Bruxelles : Conférence Union européenne / Nations unies dur le 60^e anniversaire de la DUDH et la Déclaration des défenseurs des DDroits de l'homme

16-24 octobre, Beyrouth : Ayam Beiruth al Cinema 'iya

18-24 octobre, Tokyo : 21^e Festival international du film : sélection de 11 fils et invitation du réalisateur Francesco Judice

10-11 novembre, Lisbonne : pour le Forum 2008 à la Fondation Calouste Gulbenkian

11 novembre, Genève : Journées Portes Ouvertes au bureau des Nations Unies

15-17 novembre, Strasbourg : journées du développement

22 novembre, Londres : sélection au Festival « We the Peoples »

27 novembre, Turin : salle Giovanni Agnelli, Lingotto

28 novembre, Rome : inauguration de N[ever]land, Casa del Cinema, Villa Borghese

Fin novembre-début décembre, Pescara : projection pour les écoles en collaboration avec la Région Abruzzo

AVANT-PREMIERE MONDIALE

13 novembre, Sao Paulo : SESC Cine : le bureau régional du SESC avec le Ministère de la Culture organisera à Sao Paulo un premier événement spécial avec la projection du long-métrage, Histoire de Droits de l'Homme. Les réalisateurs Daniela Thomas, Walter Salles et Pablo Trapero seront présents.

Cette avant-première sera suivie par d'autres projections et événements à travers le Pays en collaboration avec TV SESC et TV Cultura.

PROJECTIONS DU LONG-MÉTRAGE

Une date événement : le 10 décembre 2008, 60^e anniversaire de la signature de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. *Histoires de Droits de l'Homme* sera projeté à Paris au Théâtre national de Chaillot mais également à :

New York : avant-première nord-américaine lors d'une session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies au cours de laquelle le livre sera présenté.

Genève : présentation et projection lors du Festival international du film des droits Humains.

Amsterdam : projection dans les cinémas d'Amsterdam en collaboration avec le Bureau hollandais d'Amnesty International.

Rome : projection à Esquilino organisé par Terra Nuova dans le cadre du Festival international des Videos et du Cinéma pour les Droits de l'Homme.

Istanbul : projection organisée par le Festival international du Film indépendant dans le cadre des célébrations du 60^e anniversaire de la DUDH.

LE LIVRE

ENTRETIENS, PHOTOGRAPHIES ET TEXTES CHOISIS



© Murali Nair : The Crossing

Un film mais aussi un livre pour marquer l'universalité de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, en collaboration avec la maison d'édition ELECTA.

Les six thèmes de la Déclaration (culture, développement, dignité et justice, genre, environnement, participation) ont inspiré les contributions de 12 écrivains dont cinq Prix Nobel, originaires des cinq continents. Ce livre, divisé en six sections, une par thème, rassemble :

- les entretiens avec les réalisateurs et artistes participant au projet ;
- des photographies des différents courts-métrages et du making of ;
- des extraits de textes littéraires.

12 écrivains ont apporté leur contribution et caution littéraires à ce projet. Pour la section dédiée à la "culture", Naguib Mahfouz et Gabriel García Márquez ; Ngozi Adichie Chimamanda et Elfriede Jelinek pour la section "dignité et justice" ; Mo Yan et Assia Djebar pour la section réservée au "genre" ; Toni Morrison et Nuruddin Farah pour le sujet "participation" ; Khaled Hosseini et Roberto Saviano pour le thème "développement" ; Ruth Ozeki et José Saramago pour l'"environnement".

Ce livre a pour objectif de prolonger la réflexion sur la portée historique et les valeurs de la Déclaration Universelle et de sensibiliser à la question des Droits de l'Homme les lecteurs de tous les pays du monde grâce à ces expressions artistiques diverses.

Les contributions de 12 écrivains internationaux :

► **Chimamanda Ngozi Adichie**, née en 1977 au Nigeria, part aux États-Unis pour suivre ses études de Communication et de Sciences Politiques. Ses nouvelles ont été plusieurs fois sélectionnées dans de prestigieux prix littéraires américains ou anglais. Elle vit aujourd'hui entre le Nigeria et les États-Unis.
Livre sélectionné : L'Autre moitié du soleil (2006)

► **Assia Djebar**, née à Cherchell en 1936, est une écrivaine algérienne d'expression française, auteur de romans, nouvelles, poésies et essais. Elle a écrit également pour le théâtre, et elle réalisa plusieurs films. Elle fut élue à l'Académie française en 2005, devenant ainsi la première écrivain francophone arabe à obtenir cette reconnaissance.

Livre sélectionné : Femmes d'Alger dans leur appartement (1980)

► **Nuruddin Farah** est un écrivain né en Somalie en 1945. Engagé dans la lutte pour les droits des femmes, il est surtout le témoin critique de la plongée vers le chaos de la Somalie. Réfugié politique depuis 1972, il partage sa vie entre l'Angleterre et l'Afrique du Sud. Il a également remporté de nombreuses distinctions littéraires parmi lesquelles figure le prestigieux prix Neustadt (1998).

Livre sélectionné : Nœud (2007)

► **Gabriel García Márquez** né en 1927, est un écrivain colombien lauréat du prix Nobel de littérature en 1982. Également journaliste et activiste politique, il est considéré, avec Jorge Luis Borges, comme le père du réalisme magique. Ses romans et nouvelles, pleins d'un humour sardonique, convoquent les grands tableaux de l'Histoire sud-américaine mais vus sous le prisme de la fable, du folklore et des mythes populaires hispaniques.

Livre sélectionné : Cent ans de solitude (1967)

► **Khaled Hosseini**, né en 1965 à Kaboul, est un écrivain américain d'origine afghane, installé en Californie. Fils d'un diplomate, Khaled Hosseini suit les affectations de sa famille, d'abord en Iran (1970), revient à Kaboul en 1973, puis à Paris en 1976. En 1980, plutôt que de retourner dans leur pays d'origine, occupé depuis 1979 par les Soviétiques, les Hosseini obtiennent l'asile aux États-Unis.

Livre sélectionné :

Mille soleils splendides (2007)

► **Elfriede Jelinek**, née en 1946 à Mürzzuschlag en Styrie, est une romancière et dramaturge autrichienne. Écrivaine à succès, voire à scandale, elle est considérée comme l'auteur de langue allemande le plus important de sa génération. *La Pianiste*, son septième roman, a été traduit dans de nombreux pays et adapté au cinéma avec succès. En octobre 2004, elle a reçu le prix Nobel de littérature.

Livre sélectionné :

Bambiland (2004)

► **Naguib Mahfouz**, né en 1911 à Khân al-Khalili au Caire et mort en 2006, était un écrivain égyptien contemporain de langue arabe et l'intellectuel le plus célèbre d'Égypte, lauréat du prix Nobel de littérature en 1988.

Livre sélectionné : *Karnak Café (1974)*

► **Toni Morrison**, née en 1931 à Lorain (Ohio, États-Unis), est une romancière, professeur de littérature et éditrice américaine, lauréate du prix Nobel de littérature en 1993. Ses romans décrivent la misère des Noirs aux États-Unis depuis le début du XXe siècle et tentent, sur le plan narratif, d'en reconstituer fragment par fragment la mémoire vive, dense, et complexe.

Livre sélectionné : *L'œil le plus bleu (1970)*

► **Ruth Ozeki** née en New Haven (Connecticut, États-Unis). Mon épouse américaine signe un roman efficace sur le choc des cultures et les troubles qu'il produit, et ceci sur fond d'entreprise alimentaire et d'écologie.

Livre sélectionné :

Mon épouse américaine (1997)

► **José Saramago**, né en 1922 à Azinhaga (Portugal) est un écrivain et journaliste portugais qui reçut en 1998 le prix Nobel de littérature. Il présente dans plusieurs de ses œuvres des reconstitutions d'événements historiques en soulignant le facteur humain de ces événements plutôt que de présenter une version historique officielle.

Livre sélectionné :

Le Radeau de pierre (1986)

► **Roberto Saviano**, né en 1979 à Naples (Italie), est un écrivain et journaliste italien contemporain. Il est célèbre pour avoir décrit précisément les milieux mafieux dans ses écrits et articles, en particulier celui de la Camorra napolitaine, mettant ainsi au jour ses structures économiques et territoriales.

Livre sélectionné : *Gomorra (2006)*

► **Mo Yan**, né en 1956 à Gaomi dans la Province du Shandong, est un écrivain chinois. C'est un des écrivains les plus réputés en Chine et à l'étranger aujourd'hui. Son style se caractérise par son traitement très libre de thèmes comme le sexe, le pouvoir, la politique décrivant sans détours les méandres psychiques et physiques de la Chine contemporaine.

Livre sélectionné :

Beaux seins, belles fesses (2004)

Histoires de Droits de l'Homme

par des réalisateurs, des artistes et des écrivains

HISTORIQUE : LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

La Déclaration adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1948, comprend un préambule et 30 articles qui énoncent un large éventail de libertés et de droits fondamentaux auxquels tous les hommes et toutes les femmes, partout dans le monde, ont droit sans aucune distinction. La Déclaration a été rédigée par des représentants de toutes les régions du monde et de toutes les traditions juridiques. Au fil des années, elle a été acceptée comme un contrat entre les gouvernements et leurs peuples. Pratiquement tous les pays l'ont acceptée. La Déclaration a également servi de base à l'élargissement du système de protection des droits de l'homme qui, de nos jours, se concentrent sur les groupes les plus vulnérables tels que les personnes handicapées, les peuples autochtones et les travailleurs migrants notamment.

La Déclaration universelle des droits de l'homme a été adoptée le 10 décembre 1948. Depuis lors, c'est à cette date qu'est célébrée dans le monde la Journée des droits de l'homme.

On peut dire beaucoup de choses de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH). Elle est la base du droit international relatif aux droits de l'homme, la première déclaration universelle portant sur les principes fondamentaux de droits de l'homme inaliénables et une norme commune pour l'exercice de ces droits par tous les peuples et toutes les nations. À l'approche du sixième anniversaire de la DUDH, le moment est venu de mettre en relief la pertinence continue de ce document vivant, son universalité, ainsi que le fait qu'il concerne chacun d'entre nous. Aujourd'hui, la DUDH est plus pertinente que jamais.

C'est la DUDH qui, il y a près de 60 ans de cela, a défini ce qui constitue désormais des valeurs universelles: les droits de l'homme sont inhérents à chacun d'entre nous et concernent l'ensemble de la communauté internationale. Rédigée par des représentants de toutes les régions du monde et de toutes les traditions juridiques, la DUDH a résisté à l'épreuve du temps et aux attaques arguant du « relativisme ». La Déclaration et ses valeurs fondamentales, notamment la non-discrimination, l'égalité, l'équité et l'universalité, s'appliquent à chaque personne, en tout lieu et en tout temps. La DUDH appartient à chacun d'entre nous. Plus que jamais, dans un monde menacé par les divisions raciales, économiques et religieuses, nous devons défendre et proclamer les principes – faisant partie intégrante de la DUDH - universels de justice, d'équité et d'égalité si chers à tous les peuples et que la DUDH a été la première à consacrer.

Les droits de l'homme sont non seulement un héritage commun de valeurs universelles qui transcendent les cultures et les traditions, mais ils sont, dans leur essence même, des valeurs locales et des engagements nationaux étayés par des traités internationaux et par des lois et des constitutions nationales. La Déclaration est un contrat entre les gouvernements et leurs peuples, qui ont le droit d'exiger le respect de ce document. Tous les gouvernements ne sont pas devenus parties aux traités relatifs aux droits de l'homme, mais par contre, tous les pays ont accepté la DUDH. La Déclaration continue d'affirmer la dignité intrinsèque de l'être humain et la valeur de chaque personne dans le monde, sans aucune distinction.

Histoires de Droits de l'Homme

par des réalisateurs, des artistes et des écrivains

LES DROITS DE L'HOMME AUJOURD'HUI

La DUDH protège chacun d'entre nous et consacre aussi toute la gamme des Droits de l'Homme. Les rédacteurs de la Déclaration envisageaient un avenir à l'abri de la peur mais aussi à l'abri du besoin. Ils ont mis tous les droits de l'homme sur un pied d'égalité et confirmé qu'ils étaient essentiels à une vie vécue dans la dignité.

La vision des rédacteurs de la DUDH a inspiré un grand nombre de défenseurs des droits de l'homme qui luttent depuis six décennies pour traduire cette vision en une réalité concrète. Il faut célébrer l'édifice international actuel des droits de l'homme qui a été érigé par la DUDH, mais c'est un édifice dont toute l'humanité ne tire pas encore les mêmes avantages. La lutte est loin d'être terminée. Nous, en tant que gardiens et bénéficiaires de la Déclaration, devons la reprendre, nous l'approprier. C'est tout à la fois une question de droits et de responsabilités. Nous avons certes le droit de jouir de nos propres droits de l'homme, mais nous devons également respecter ceux des autres et faire en sorte que les droits de l'homme universels soient une réalité pour nous tous. C'est dans nos efforts que réside la force de la DUDH : c'est un document vivant qui continuera à inspirer les générations futures.

La DUDH appartient à chacun d'entre nous. Et où que vous viviez, quel que soit votre niveau de richesse, quelles que soient votre foi ou vos opinions politiques, l'ensemble des droits de l'homme qui figurent dans la Déclaration s'applique à vous et vous concerne. Les droits de l'homme sont l'affaire de tous. Il faut célébrer l'édifice international impressionnant des droits de l'homme dont la DUDH a rendu l'existence possible, mais c'est un édifice dont toute l'humanité ne tire pas encore les mêmes avantages. Chacun d'entre nous, en notre qualité de détenteurs de ces Droits, doit s'approprier la DUDH.

Si c'est aux gouvernements qu'il incombe en premier lieu de défendre et de protéger tous les droits de l'homme, les acteurs non-étatiques, d'autres responsables et chacun d'entre nous avons tous un rôle important à jouer pour faire de la jouissance universelle des droits de l'homme une réalité. C'est grâce aux efforts concertés du système des Nations Unies, de ses partenaires locaux et internationaux, de l'appropriation nationale et de la participation des peuples de différentes parties du monde que nous pourrions véritablement envisager le concept de «dignité et justice pour tous».

PRODUCTION

ART FOR THE WORLD

ART for The World est une ONG associée au Département d'information publique des Nations Unies, association d'utilité publique basée à Genève qui collabore depuis 2005 avec son association jumelle ART for The World Europa, 2005, basée à Milan. En 1995, Mme Adelina von Fürstenberg a fondé ART for The World dans le contexte de *Dialogues de Paix*, une exposition internationale d'art contemporain à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies et dont elle fut la commissaire artistique. ART for The World s'inspire de l'Article 27 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme où l'activité créative est un élément essentiel du bien-être des personnes, où le pluralisme et le respect des différences dans ce mode d'expression sont des conditions indispensables : « Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts... »

ART for The World cherche à étendre notre héritage culturel commun et à promouvoir, à travers l'art, le respect mutuel nécessaire à la diffusion des principes des Droits de l'Homme.

Avec ces objectifs, ART for The World organise des manifestations culturelles internationales, projets, films, livres et expositions, au sein desquels des créateurs, artistes, réalisateurs, musiciens, écrivains du monde entier interviennent sur des questions importantes de notre époque. Tout en s'inscrivant dans un contexte plus large, ces activités se placent au-delà des limites traditionnelles du monde culturel en donnant l'opportunité à des publics différents de se rencontrer par la dimension universelle de l'art.

ART for The World peut être considérée comme une institution itinérante, sans murs. Sa raison d'être n'est pas liée à un siège permanent et défini, mais aux contenus de ses projets. Ainsi ART for The World est un fil rouge qui unit la diffusion de l'art et de la culture contemporains à la défense des droits et valeurs universels. ART for The World est l'unique Organisation Non Gouvernementale (ONG) qui réalise des projets avec des activités spécifiques dans le domaine de l'art contemporain. C'est une expérience unique et extrême dans le panorama international.

Pour ces activités spécifiques, ART for The World nécessite «une structure légère», une équipe permanente réduite appuyée d'un réseau de conseillers et collaborateurs, basés dans diverses villes autour du monde (Boston, Chicago, New York, Paris, Londres, Bruxelles, Milan, Turin, Florence, Athènes, Sao Paulo, New Delhi) capable d'agir rapidement et efficacement partout. ART for The World fonctionne grâce aux contributions de ses donateurs – des institutions publiques, des sociétés privées et des membres individuels - qui soutiennent, cas par cas, ses projets.

ART for The World présente ses projets dans des contextes et des lieux qui sont en dehors du circuit habituel : monuments anciens, monastères, bâtiments publics, cinéma, internet, TV, écoles, parcs, et autres espaces d'extérieur. Des artistes de tous continents sont invités, certains très connus, d'autres plus jeunes. Outre la qualité de leur travail, tous se distinguent par leur engagement moral et civil pour des thèmes chers à l'humanité.

Pour des informations complémentaires et précises sur les activités d'Art for The World de 1996 à 2008, voir le site : www.artfortheworld.net.

Histoires de Droits de l'Homme

par des réalisateurs, des artistes et des écrivains

Chaque année, le label « Événement culturel du Conseil de l'Europe »

permettra la reconnaissance

d'un petit nombre de projets artistiques exceptionnels et novateurs qui, organisés en Europe, véhiculent des messages forts liés aux valeurs du Conseil de l'Europe et aux questions cruciales pour les sociétés européennes.



PARTENAIRES



Nations unies



Nations Unies
Droits de l'homme

Haut commissariat
aux Droits de l'Homme

LE HAUT-COMMISSARIAT AUX DROITS DE L'HOMME

Le Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) s'est vu confier le mandat extraordinaire de défendre et de protéger l'ensemble des droits de l'homme. Le Bureau, dont le siège est à Genève, est également présent dans quelque 50 pays. Dirigé par la haute Commissaire aux droits de l'homme, un poste établi par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1993 pour mener les efforts pour les droits de l'homme, le HCDH prend des mesures visant à protéger et à faire campagne pour le droit international relatif aux droits de l'homme. "Histoires de droits de l'homme" est une initiative du Haut-Commissariat, qui a guidé les auteurs pour s'assurer que les informations contenues dans les films et le livre reflètent les normes internationales liées aux droits de l'homme.

LA COMMISSION EUROPÉENNE

Comme partie intégrante de sa stratégie à long terme pour promouvoir des droits de l'homme, la Commission européenne a coopéré avec le Haut-Commissariat aux droits de l'homme et UNRIC (le Bureau d'information régional des NU pour l'Europe occidentale, Bruxelles), sur le projet *Histoires de droits de l'homme* pour commémorer le 60ème anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme. Ces films sont un outil de communication efficace dans le monde entier pour la promotion de six domaines thématiques relatifs aux droits de l'homme inscrits sur la déclaration, notamment la dignité et la justice, le genre, la culture, le développement et la participation. Ce projet est financé par l'Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme (IEDDH), qui a pour objectif de soutenir les projets des ONG et des organisations internationales relatives à l'amélioration de la situation et de la démocratie des droits de l'homme à travers le globe.



LE MINISTÈRE DES AFFAIRES EUROPÉENNES ET ÉTRANGÈRES

Dans un contexte de remise en cause de l'universalité des droits de l'Homme et alors que la France assure la présidence de l'Union Européenne, il était essentiel que le ministère français des affaires étrangères et européennes rappelle l'indivisibilité des droits et l'indispensable prise de conscience de la fragilité des acquis, en s'associant, au projet cinématographique et littéraire, initié par « Art for the World ». La réalité des souffrances humaines ne connaît pas de frontières. La Déclaration de 1948 est universelle parce que l'Homme l'est aussi et que partout il a droit à la même dignité. C'est ce respect dans la diversité qu'exprime "Histoires de droits de l'Homme", réalisation engagée d'artistes du monde entier, soucieux de porter les valeurs d'un langage universel auprès de tous les publics. C'est pour cela que la France soutient cette initiative.



LE SESC

Le Service Social du Commerce (SESC) de Sao Paulo a une solide réputation culturelle au Brésil depuis plus de 50 ans. Organisme privé à but non lucratif, le SESC promeut l'aide sociale, l'amélioration de la qualité de vie et le développement culturel, à travers sa chaîne télévisée et ses 29 unités actives (centres de sport, cinémas, centres médicaux, etc).

SESC et ART for The World, depuis plus de 10 ans, collaborent à plusieurs projets dont le dernier, Histoires de Droits de l'Homme. Le SESC en est l'un des partenaires financiers et il a aussi produit le court-métrage *Voyage*, écrit et réalisé par les metteurs en scène brésiliens Walter Salles et Daniela Thomas. SESC participe activement à la diffusion et à la promotion d' Histoires de droits de l'Homme au Brésil, en Amérique du Sud et dans les pays lusophones parmi lesquels l'Angola, le Mozambique et le Timor Est.





GROUPAMA

Un acteur engagé dans la durée

L'engagement social de Groupama s'inscrit dans la durée. En plaçant l'humain au cœur de son organisation, Groupama reste fidèle à ses principes d'action : proximité, responsabilité et solidarité. Faisant du respect des femmes et des hommes qui concourent à la réussite de ses entreprises un principe impératif, Groupama a adhéré à la Charte de la diversité et au Pacte mondial des Nations unies en 2007.

Groupama, un groupe mutualiste d'assurance et de services financiers : 37.500 salariés dans 13 pays, 11 millions de sociétaires et clients.

Pour en savoir plus sur le groupe Groupama : <http://www.groupama.com>

THEATRE NATIONAL DE CHAILLOT

Le Théâtre National de Chaillot, l'un des six théâtres nationaux de France, fut inauguré en 1920 par Firmin Gémier dans le Palais du Trocadéro. Pour l'Exposition internationale de 1937, l'actuel Palais de Chaillot fut construit en lieu et place du Palais du Trocadéro et le théâtre fut installé sous le parvis. Après Jean Vilar, Georges Wilson, Antoine Vitez, Jérôme Savary ou Ariel Goldenberg, les chorégraphes Dominique Hervieu et José Montalvo sont à la tête du théâtre depuis juin 2008, avec pour mission d'en faire un lieu majoritairement consacré à la danse, mais ouvert à toutes les esthétiques. C'est dans l'enceinte du Théâtre National de Chaillot que l'Assemblée générale des Nations unies adopta la Déclaration universelle des Droits de l'Homme le 10 décembre 1948. À l'occasion du 60ème anniversaire de cet événement, le Théâtre National de Chaillot est heureux de s'associer à la projection, dans la grande salle du théâtre, de dix-huit courts-métrages réalisés par des artistes de renommée mondiale, sur le thème de la paix.

